



Ordonnance de télécom CRTC 2010-3

Ottawa, le 7 janvier 2010

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Canada	903 903A (TSN)	le 21 octobre 2009 le 20 novembre 2009
Cogeco Cable Inc.	28	le 1 ^{er} décembre 2009
Cogeco Cable Inc.	29	le 1 ^{er} décembre 2009
NorthernTel, Limited Partnership	283 283A	le 2 novembre 2009 le 11 novembre 2009
Secrétaire général		

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant: <http://www.crtc.gc.ca>.